



AVOCATS SANS FRONTIÈRES RECHERCHE UN.E (H/F/X) CONSULTANT.E POUR RENFORCER SON SYSTEME D'ANALYSE ET DE GESTION DES RISQUES DANS LE CADRE DU PROGRAMME BUSINESS & HUMAN RIGHTS

Lieu d'affectation	Home-based
Statut	Consultant.e
Date de la mission	Juillet - Août 2020
Clôture des candidatures	03 juillet 2020

I. Avocats Sans Frontières

Créée en 1992, Avocats Sans Frontières (ASF) est une ONG internationale spécialisée dans la défense des droits humains et le soutien à la justice. ASF a des bureaux de terrain au Burundi, en Indonésie, au Maroc, en Ouganda, en République centrafricaine, en RD Congo et en Tunisie. www.asf.be.

II. Contexte & justification de la mission

ASF est engagée dans différents projets en RDC, Tunisie et Ouganda sur des questions de Business & Human Rights. Le bureau de Bruxelles est également impliqué en tant que siège et du fait de sa présence au Nord, où se concentrent bon nombre d'acteurs économiques tirant profit ou participant directement aux activités extractives au Sud. Les projets ont généralement trait au renforcement du pouvoir d'agir des populations locales dans le contexte des activités extractives commises sur leur territoire, afin de prévenir et répondre aux violations de droits humains et pratiques corruptives qui y sont associées. Ces projets sont mis en place avec différents partenaires, y compris au sein des communautés affectées.

Le caractère sensible et stratégique des questions extractives et de B&HR pose évidemment des risques sécuritaires, que ce soit dans le cadre des activités de documentation des abus commis par les acteurs institutionnels et économiques, ou des activités contentieuses, qui peuvent être entreprises au niveau national ou international. Les décisions de stratégie contentieuse sont en ce sens intrinsèquement liées aux systèmes d'évaluation et de gestion des risques. Ces questions se posent à différents niveaux : physique, organisationnelle, digitale, etc, ce qui implique de développer un système institutionnel de gestion de ces risques adapté aux questions sécuritaires spécifiquement posées dans le contexte des projets Business & Human Rights et applicables directement aux activités de documentation, contentieux et plaidoyer.

III. Objectifs

L'**objectif général** de la consultation est l'élaboration d'une méthodologie d'analyse et de gestion des risques pour orienter les choix et stratégies de l'organisation dans le secteur B&HR.

IV. Résultats/livrables attendus

- Rédiger une note de synthèse des risques fréquemment rencontrés dans le domaine B&HR, en particulier extractif dans des contextes fragiles.
- Proposer une méthodologie et des outils d'identification et d'analyse des risques (contextuels, programmatiques, institutionnels, etc.), afin de faciliter la prise de décisions au sein d'ASF et entre ASF et ses partenaires au regard du choix des terrains d'intervention, des approches des projets et de la sélection des contentieux stratégiques.
- Développer des outils de gestion des risques adaptés aux spécificités du domaine B&HR (en particulier aux stratégies de documentation et contentieuses).
- Développer une politique relative à la sécurité digitale et aux risques associés à la documentation, la transmission et la conservation des données collectées sur les violations dans le cadre des activités de B&RH.
- Accompagner l'équipe d'ASF de RDC, à titre pilote, dans une phase de test des outils produits dans le cadre de la consultance. A cette occasion, un process de revue et de validation des livrables proposés sera mené.
- Former pendant une journée le groupe de travail B&HR d'ASF à l'élaboration des analyses des risques et à l'utilisation des outils proposés.

V. Approche méthodologique

Le.a consultant.e sera basé à domicile, en dehors de la formation du Comité B&HR d'ASF qui aura lieu en septembre à Bruxelles.

Le.a consultant.e proposer une note méthodologique, qui inclura au minimum : 1) une revue de la littérature disponible et des documents institutionnels pertinents et 2) des entretiens semi-structurés avec les équipes d'ASF au siège et sur le terrain, ainsi que les partenaires d'ASF dans les pays d'intervention (en priorité en RDC).

VI. Organisation

La première partie de cette consultance (développement des outils) sera réalisée de préférence en juillet – août 2020.

La formation du groupe de travail B&HR d'ASF aura lieu une fois les restrictions liées à la crise sanitaire COVID-19 levées (probablement en septembre 2020).

VII. Conditions de la mission

Par convention avec ASF, la/les personne.s sélectionné.e.s s'engagent notamment :

- À effectuer la mission en respectant les principes de vigilance, de précaution et de stricte confidentialité ;
- À respecter sans réserve toute consigne d'ASF pour la sécurité personnelle et la bonne réalisation de la mission ;
- À n'entreprendre aucune action contraire à la mission assurée et à ne pas agir dans une autre qualité que celle de chargé-e-s de mission ASF.

VIII. Profil recherché

Les candidat.e.s qui souhaitent postuler pour la réalisation de cette consultance doivent posséder les diplômes et qualifications ci-dessous :

- Une maîtrise ou un diplôme équivalent en gestion de la sécurité, en sciences politiques/sociales, en relations internationales, en journalisme, en droit, ou dans un autre domaine pertinent est requis.
- Un minimum de 10 (dix) ans d'expérience professionnelle, notamment au sein d'une organisation internationale (ONU, OIG, ONG internationale), dans la réalisation d'analyses de sécurité rigoureuses au niveau stratégique et/ou organisationnel, témoignant d'une capacité à élaborer des politiques, des lignes directrices, des rapports ou d'autres recommandations opérationnelles.
- Une expérience dans la gestion des risques lié.e.s aux stratégies contentieuses en matière de B&HR est essentielle. La compréhension des enjeux sécuritaires liés à la défense des droits humains dans des contextes de gestion des ressources naturelles est un atout.
- L'expérience des contextes sécuritaires fragiles est essentielle ; une expérience dans les pays mentionnés dans cet appel est un atout.
- La maîtrise du français et de l'anglais est requise.

IX. Comment postuler

Les candidat.e.s sont prié.e.s de soumettre les éléments suivants en langue française :

1.1 [Les éléments de dossiers personnels](#)

- Une lettre de motivation (1 page maximum) ;
- Un CV détaillé mettant en lumière les expériences pertinentes ;
- Les coordonnées de deux personnes de référence en relation avec des prestations comparables à celles décrites dans le présent dossier.

1.2 [Offre méthodologique](#)

- Une proposition technique et méthodologique montrant la bonne compréhension de l'offre de référence de la mission, y compris :

- Un plan pour tester les outils en RDC à distance ;
- L'ébauche d'une méthodologie de formation du groupe de travail B&HR d'ASF ;
et
- Un calendrier prévisionnel.

1.3 Offre financière

- La proposition financière (en dollars) couvre le développement des outils d'analyse et de gestion des risques, ainsi que leur test en RDC de la journée de formation, sachant qu'ASF assumera les coûts liés à la prise en charge lors du déplacement à Bruxelles (per diem, frais de voyage et logement).

Merci de bien vouloir envoyer votre candidature complète à l'adresse suivante : rdc-job@asf.be avec en objet la mention « Analyse et gestion des risques B&HR »

Deadline : 03 juillet 2020

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Pour des raisons de ressources humaines limitées, seul.e.s les candidat.e.s présélectionné.e.s seront contacté.e.s.